



Institut National d'Assurance Maladie

AUTORITE CONTRACTANTE : Institut National d'Assurance Maladie (INAM)

REFERENCE DE LA PROCEDURE : Entente directe endossée de la consultation de 5 cabinets suivant lettre 2506/MEF/DNCMP/DSMP du 23/08/2022

DATE DE PUBLICATION :
27/07/2023

OBJET DE LA PROCEDURE prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue des travaux de construction d'un hôpital mère enfant à Lomé et quatre centres de santé pédiatrique dans les régions administratives du Togo

ALLOTISSEMENT : mission unique

NOMBRE DE CABINETS AYANT RECU LE DOSSIER : 05

NOMBRE DE CABINETS AYANT SOUMISSIONNE : 04

CABINETS NON RETENUS : 02 (SARA CONSULT et AUDEP dont les scores techniques sont inférieurs au minimum requis de 70 points sur 100)

CABINETS RECONNUS CONFORMES

CABINET	NOTE TECHNIQUE	MONTANT A L'OUVERTURE (F CFA TTC)	MONTANT APRES CORRECTION (F CFA)	NOTE GLOBAL COMBINEE SUR 100	CLASSEMENT
TEAM CONCEPT	72	333 822 000	333 822 000	62,80	2 ^{ème}
IDEA	78,5	346 572 000	387 158 000	80,04	1 ^{er}

ATTRIBUTION : Le cabinet IDEA est proposé attributaire provisoire pour un montant hors taxes de montant hors taxes de trois cent vingt-huit millions cent mille (328 100 000) F CFA, soit un montant toutes taxes comprises de trois cent quatre-vingt-sept millions cent cinquante-huit mille (387 158 000) F CFA

PROCEDURE DEROGATOIRE : OUI, Entente directe autorisée par la DNCMP par lettre N°2506/MEF/DNCMP/DSMP du 23/08/2022

Il doit être transmis à tous les cabinets

SIGNATURE DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS